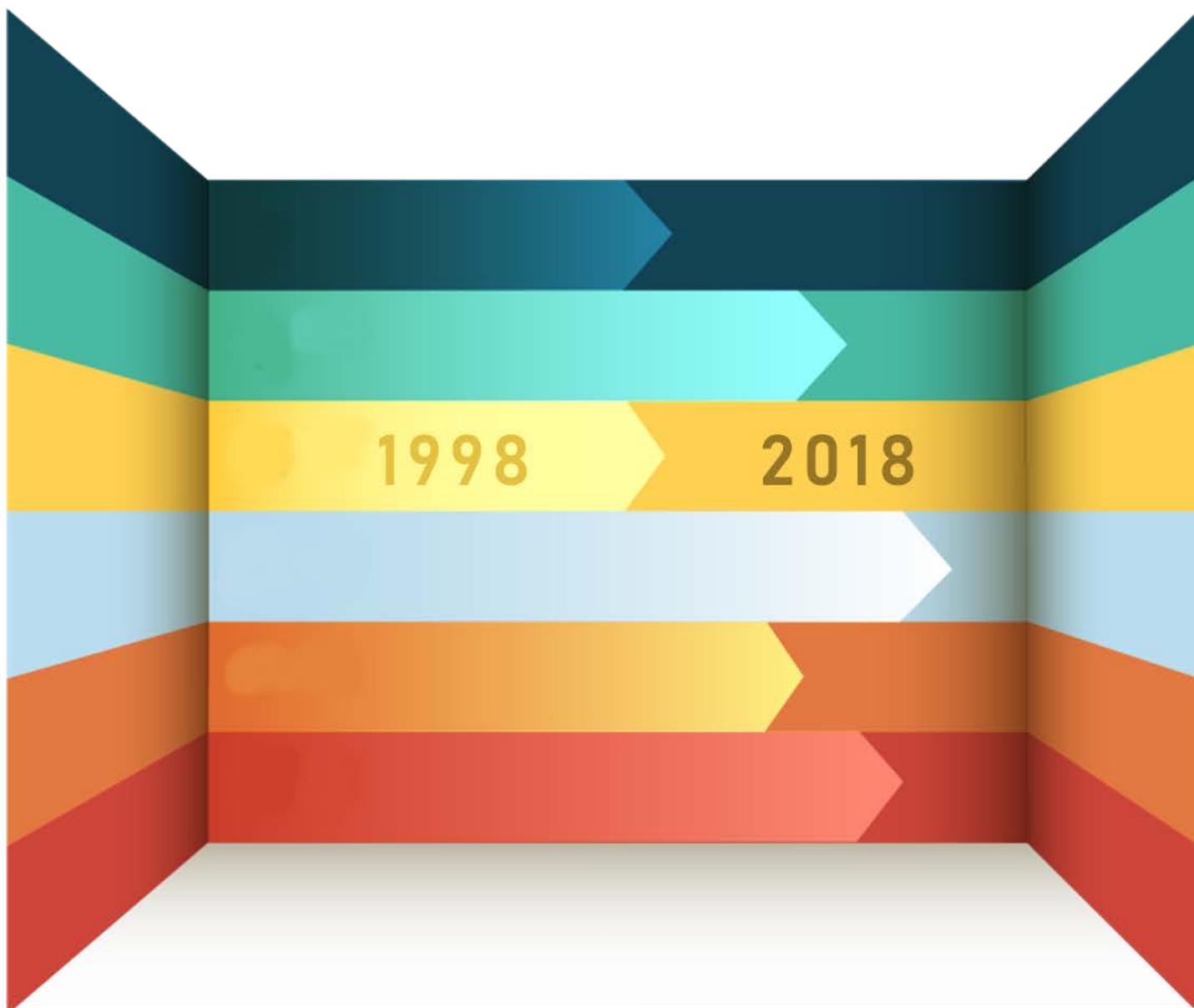


Rapport d'activités, **2018** moral et financier



Chambre des associations

27-31, avenue du Port au Fouarre

94100 Saint Maur des Fossés

cda@cda-asso.com - www.cda-asso.com

SOMMAIRE

SOMMAIRE	1
INTRODUCTION	2
VIE ASSOCIATIVE 2018	3
LE CONSEIL D'ADMINISTRATION ET LE BUREAU	3
L'EQUIPE OPERATIONNELLE DE LA CHAMBRE DES ASSOCIATIONS.....	3
LES PERMANENTES	1
LES INTERVENANTS PONCTUELS	1
DE NOUVEAUX LOCAUX A SAINT-MAUR-DES-FOSSES	2
NOS ADHERENTS :	3
L'EXTENSION DE L'IMMATRICULATION « TOURISME » POUR ACCOMPAGNER LES ASSOCIATIONS	5
INFORMATION & ACCOMPAGNEMENT	7
OUTILS D'ACCOMPAGNEMENT.....	8
POINT D'APPUI AU NUMERIQUE ASSOCIATIF (PANA)	8
LES FICHES EXPERIENCES.....	8
LA REVUE « ASSOCIATIONS MODE D'EMPLOI ».....	8
FORMATIONS ET ANIMATIONS COLLECTIVES	9
L'EQUIPE	9
LE CERTIFICAT DE FORMATION A LA GESTION ASSOCIATIVE (CFG).....	9
LE FONDS POUR LE DEVELOPPEMENT DE LA VIE ASSOCIATIVE (FDVA)	9
SESSIONS CFGA 2018.....	10
FORMATIONS VALEURS DE LA REPUBLIQUE ET LAÏCITE	10
COLLECTIVITES TERRITORIALES	10
UNIVERSITES.....	10
AUTRES INTERVENTIONS.....	10
FDVA "FONCTIONNEMENT - INNOVATION"	11
LES FINANCES DE LA CHAMBRE DES ASSOCIATIONS.....	14
CLOTURE DES COMPTES 2018	15
BUDGET PREVISIONNEL 2019.....	22
AG DU 25 FEVRIER 2017	23
PROCES-VERBAL	23

INTRODUCTION

ISABELLE COLSON
PRESIDENTE

Première année de présidence pour moi, première AG, premier bilan...

La présidence de la Chambre des associations n'est pas un long fleuve tranquille et je ne soupçonnais pas en acceptant voici un an que ce serait aussi riche en aventures en tous genres !

Et pourtant, j'ai bénéficié de la qualité du travail de mon prédécesseur.

Il m'a fallu m'investir dans l'urgence sur certains dossiers (pas les plus simples évidemment) et être capable, avec l'équipe salariée et les membres du bureau et du CA, d'actionner en même temps les leviers de la stratégie à moyen terme et de l'urgence.

20 ans : il pourrait être permis de faire un premier bilan et imaginer la suite posément, en réfléchissant, en tenant compte de la réalité, des contraintes extérieures et internes, en rêvant aussi pourquoi pas.

20 ans : il est, en fait, recommandé d'être réactif, inventif, rapide, souple, prêt à être bousculé et à se faire questionner.

Cette année, nous avons géré le quotidien qui nous a réservé quelques surprises, Nous avons changé de locaux sans l'avoir choisi, essayé d'anticiper sur l'insécurité fiscale et son impact sur le secteur associatif, accueilli aussi quelques nouveaux administrateurs motivés, galéré à en impliquer autant que nous en aurions besoin, et finalement le bilan...c'est avec vous que nous souhaitons le faire.

Et c'est une bonne chose en ce temps où les mots « co-construction », « participatif » et « transversal » sont répétés inlassablement et à juste titre.

Vous trouverez, en annexe, les documents traditionnels et indispensables pour suivre une AG, Mais nous vous proposons plus pour ce millésime : inventer les 20 années à venir avec vous.

Profiter de cette journée pour vous donner la parole, recueillir votre avis, nous déplacer pour voir les choses de votre point de vue.

La Chambre des associations a été créée à votre service et il est légitime de faire de cette AG d'anniversaire une occasion de vous écouter pour entendre ce dont vous avez besoin.

Nous vous souhaitons nombreux le 16 février pour que la Chambre des associations continue à bien porter son nom.

ISABELLE COLSON
PRESIDENTE

VIE ASSOCIATIVE 2018

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION ET LE BUREAU

Le Conseil d'administration, élu par l'Assemblée générale des membres, est composé de 11 membres sur les 15 postes disponibles.

Composition du Conseil d'administration

- ANGLADE Daniel
- COLSON Isabelle
- MORET Marie-Sophie
- CARDIN Christine
- DESPIERRE Gérard
- PALUS Patrick
- CHARTIER Ariane
- KERRELS Françoise
- SEYDEN Éric
- CHASSEFEIRE Suzel
- LAVIGNE Jean-Louis

Au sein du Conseil d'administration, il a été procédé à l'élection du Bureau le 17 mars 2018.

Après 6 ans, Gérard DESPIERRE a laissé son poste de Président à Isabelle COLSON.

Composition du Bureau

- COLSON Isabelle - Présidente
- KERRELS Françoise - Trésorière
- LAVIGNE Jean-Louis - Vice-président
- CHASSEFEIRE Suzel - Trésorière-adjointe
- DESPIERRE Gérard - Secrétaire Général

En plus de son rôle d'Administratrice, Suzel CHASSEFEIRE tient celui de Référente pédagogique bénévole de l'association. C'est un poste clef dans la définition et la mise en œuvre des actions de formation et d'accompagnement.

Missions de la Référente pédagogique bénévole

- Est garante du respect des valeurs et principes d'action de l'association
- Valide le projet de formation annuel en cohérence avec la stratégie de l'association
- Valide les contenus et supports de formation
- Propose des contenus et supports de formation et contribue à leur élaboration
- Valide le recrutement des nouveaux formateurs et la négociation de partenariats
- Convoque le Comité de Pilotage Qualité de la formation et rend compte de son activité au Conseil d'administration
- Valide le recrutement des formateurs en lien avec le comité de pilotage

L'EQUIPE OPERATIONNELLE DE LA CHAMBRE DES ASSOCIATIONS

Pour remplir ses missions et objectifs, en 2018, l'association s'est appuyée sur 72 personnes :

Les permanentes :

- 2 permanentes salariées
- 1 stagiaire en contrat de professionnalisation
- 1 agent d'entretien à temps partiel

Les intervenants ponctuels :

- 2 formateurs occasionnels salariés
- 1 bénévole en charge de la gestion des matériels et logiciels informatiques de l'association
- 5 prestataires intervenant sur la communication, le tourisme et les actions de formation
- 42 étudiantes dans le cadre d'un projet tuteuré et travaux dirigés
- 10 intervenants membres de nos réseaux sur l'animation d'un évènement avec l'UPEC

◆ LES PERMANENTES

Charlotte Kinta MENDY

Chargée Mission Projets et Formation

- Réseau « Vivre ensemble en République dans le Val-de-Marne » : Participation à la création des outils
- Accompagnement des acteurs associatifs
- Conception et animation de formations
- Communication

Claudia ZIM-IOU-SIE

Responsable Mission Projets et Coordinatrice

- Conception, animation et évaluation des actions de formations et d'accompagnement
- Recherche de financements
- Coordination des activités

2 postes bénéficient d'un financement FONJEP

- Responsable Mission Projets et Coordinatrice attribution : mai 2014 - renouvellement en 2017
- Chargée Mission Projets et Formation : attribution : septembre 2015 - renouvellement en 2018

Fonds Jeunesse et Education Populaire (FONJEP)

Le FONJEP, association de financeurs publics et d'associations, a pour mission principale de soutenir les projets associatifs en facilitant la rétribution de personnels permanents qualifiés dans les associations. Les « postes FONJEP » sont des subventions versées par l'Etat par l'intermédiaire du FONJEP. La subvention attribuée pour une durée de trois ans (éventuellement renouvelable) à une association agréée de jeunesse et d'éducation populaire en vue de permettre la structuration d'un projet associatif, destinée à soutenir un emploi qualifié. Le salarié n'est pas l'objet de l'aide mais le poste. Le montant annuel est de 7.164€

Neïla TRABELSI, stagiaire en Contrat de professionnalisation

Suite à la réalisation de périodes de découverte des métiers de la gestion administrative et comptable au sein de notre association. Neïla a été recrutée, courant février 2018, en contrat de professionnalisation « Assistant de comptabilité et d'administration (ASCA) titre de niveau 4 ». La formation théorique est assurée par le GRETA MTE (Métiers et Techniques Economiques) Val-de-Marne. La prise en charge des frais de formation et tutorat a été accordé par l'OPCA Uniformation. Le contrat devrait prendre fin en mars 2019.

Elle intervient en soutien de la gestion des adhésions, des actions de formation et de communication de l'association.

Aïssatou KONTE

Agent d'entretien à temps partiel

Un travail a été engagé par les administrateurs pour mettre en place un dispositif de rémunération prenant en compte les qualifications et l'ancienneté des salariés.

◆ LES INTERVENANTS PONCTUELS

Ils participent principalement à la conception et l'animation de nos actions d'accompagnement et de formation. Ils relèvent des statuts de formateur occasionnel salarié ou entrepreneur.

La Chambre des associations devra veiller à mobiliser de nouveaux intervenants pour 2019.

Nous devons assurer les actions sur lesquelles nous sommes sollicités et développer notre panel de termes d'intervention. De plus, les questions de disponibilité et de mobilité rendent nécessaire de disposer d'un vivier d'intervenants qualifiés.

Dans le cadre de notre référencement au Datadock, nous avons défini des procédures de recrutement, de gestion et management de nos formateurs qui nous permet d'assurer un bon niveau de qualité.

DE NOUVEAUX LOCAUX A SAINT-MAUR-DES-FOSSES

Changement de siège social

Après 9 ans d'occupation des locaux de la Maison des Associations de Saint-Maur et suite à l'annonce du Maire de la vente de cet espace de la maison des associations à un promoteur, les membres du CA, lors de la réunion du 13 novembre 2017, avaient donné mandat au Bureau pour rechercher une solution alternative au relogement provisoire proposé par la Ville de Saint-Maur. Aucune autre solution n'ayant été trouvée, le siège de la Chambre des associations a été transféré au 27-31 avenue du Port-au-Fouarre 94100 Saint-Maur-des-Fossés

Christine CARDIN, administratrice bénévole, a mené des actions de recherche de nouveaux locaux qui ont débouché sur la visite et la négociation d'un local d'une centaine de mètres carrés à Champigny sur Marne. Malheureusement, le local ayant subi un important dégât des eaux à la veille de la signature, nous avons dû retenir l'offre de la Ville de Saint Maur.

Les nouveaux bureaux sont, en dépit de nos demandes, plus petits.

Nous sommes passés de 2 pièces totalisant une surface de 55m² à 1 pièce de 38m².

Tout en veillant à conserver les éléments indispensables à notre fonctionnement, nous avons dû effectuer un tri assez strict de notre matériel pour compenser la perte de 17m² (soit à peu près 30% de la surface).

Des salles étaient également disponibles sur place et permettaient l'organisation sur site du CFGA.

Des solutions alternatives nous ont été proposées, sous forme de location ponctuelle de salles auprès des services de la ville. Toutefois, les délais minimums de réservation imposés, nous font perdre en réactivité dans les demandes de rendez-vous formulées par les associations et porteurs de projets. Nous avons également sollicité des partenaires notamment pour l'accueil du CFGA d'octobre 2018.

Notre unique pièce accueille désormais :

- Les salariés et stagiaires
- Les bénévoles dans leur tâche de gestion
- Les personnes reçues en entretien
- Les réunions du Bureau et du Conseil d'administration
- Le matériel d'animation et le fonds documentaire
- Un coin café

Nous maintenons nos efforts de recherche d'un lieu plus adapté à nos contraintes, besoins et missions, qui soit accessible en transports en commun et aux personnes à mobilité réduite. Des visites programmées en fin d'année n'ont pas abouti.



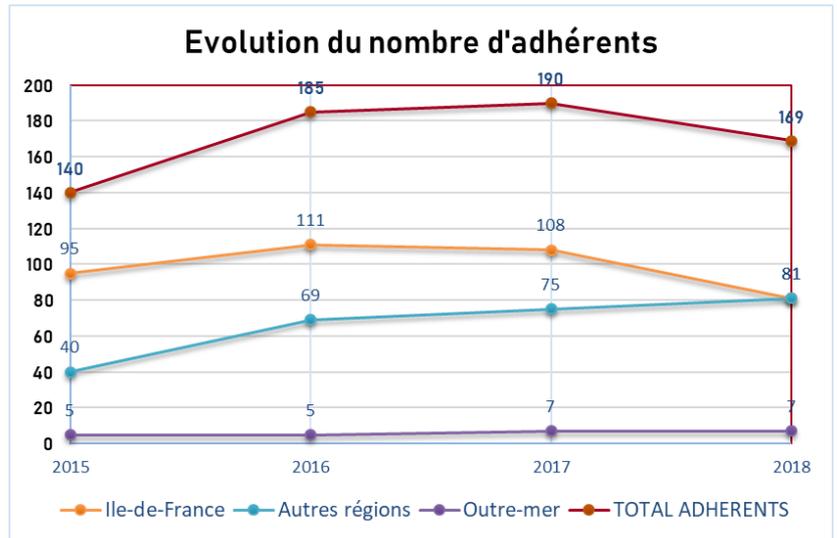
NOS ADHERENTS :

La Chambre des associations enregistre une baisse du nombre d'adhérents (-11%) qui passe de 190 (en 2017) à 169. Cela peut s'expliquer par la période de changement de bureaux (courant juin 2018) qui a marqué pour nous le début de l'été et de sa baisse de fréquentation.

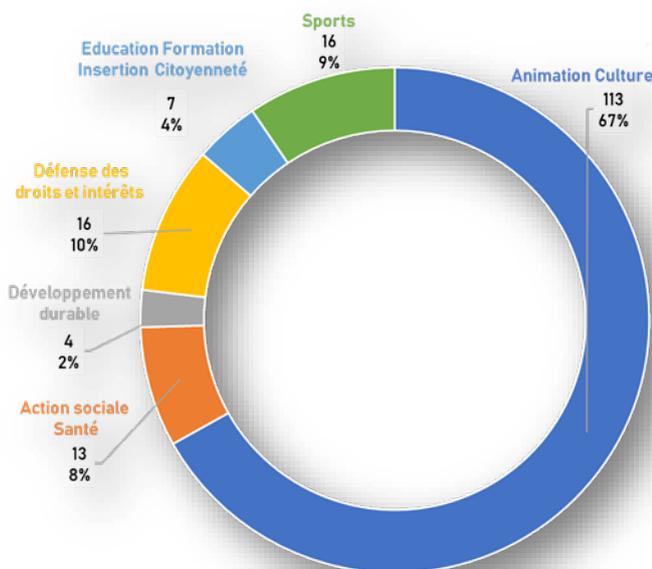
Les actions d'accompagnement menées en face à face, amènent naturellement une bonne partie des personnes reçues à adhérer au nom de leur association. Le fait que ce type d'intervention ayant largement été supplanté par les actions à distance semble y avoir contribué.

La part d'associations franciliennes a diminué de 25%. Elles représentent, pour des questions de proximité, les participantes physiques les plus présentes dans les bénéficiaires de nos actions.

En 2018, nos **169 adhérents** comptent **161 associations** regroupant 41.614 membres dont **44 associations employeurs**
114 associations bénéficiaires de notre extension d'immatriculation tourisme



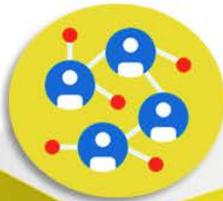
Répartition des adhérents par secteurs d'activités



Répartition géographique des adhérents



Chiffres-clefs 2018



169

Adhérents

dont 151 associations regroupant 41614 membres
dont 44 associations employeurs
114 bénéficiaires de l'extension l'immatriculation
tourisme



Personnes impliquées

12 bénévoles
5 salariés et 1 contrat de professionnalisation
14 prestataires et membres de nos réseaux
42 étudiants

75



571

Bénéficiaires

242 actions d'accompagnement
4 actions collectives d'information
18 actions de formation
1 événement en partenariat avec l'UPEC

Chambre des associations - 2018

L'EXTENSION DE L'IMMATRICULATION « TOURISME » POUR ACCOMPAGNER LES ASSOCIATIONS

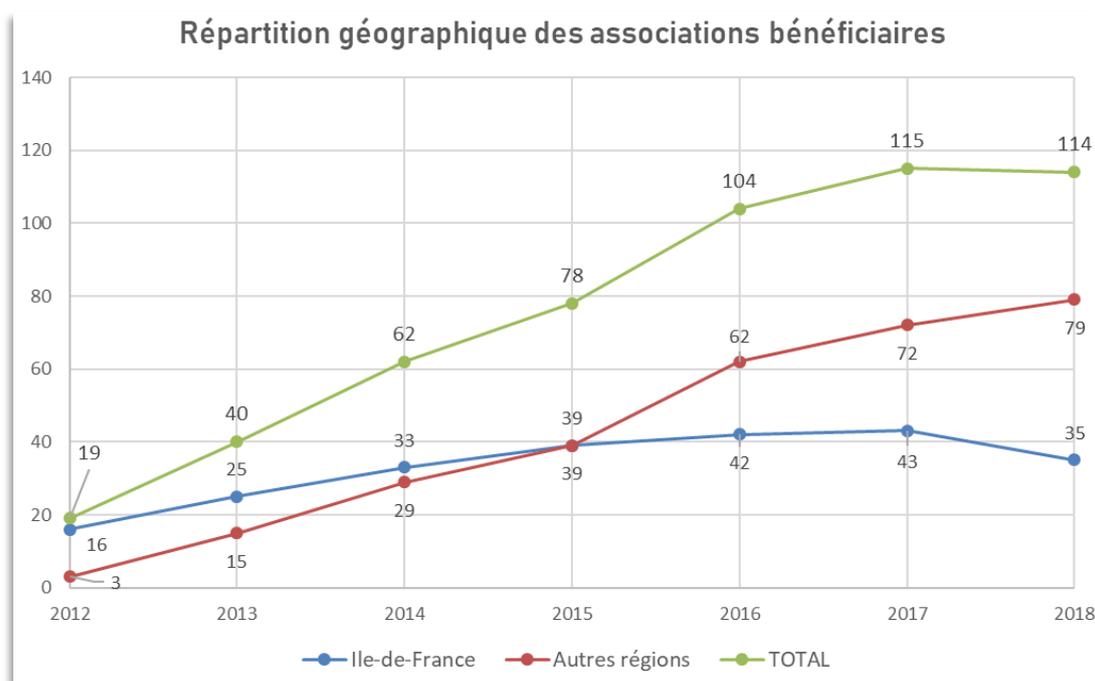
De moins en moins d'associations ignorent leurs obligations lorsqu'elles organisent des activités touristiques (séjours, voyages, sorties...). Même si elles confondent, parfois, leurs obligations en matière d'assurances (Responsabilité Civile, Annulation, Assistance-Rapatriement...) Il suffit, pour en juger, de recenser le nombre d'appels téléphoniques hebdomadaires, de responsables d'association ou de porteurs de projets qui s'adressent à la Chambre des associations pour obtenir des informations à la fois sur l'immatriculation « Tourisme » et sur l'extension proposée par cette dernière.

20 nouvelles associations ont obtenu, en 2018, l'extension de l'immatriculation. Pour la première fois, depuis 7 ans, son développement n'a pas connu de progression. En effet, du fait des 21 résiliations survenues au cours de l'année, le nombre total d'extension est passé de 115 en 2017 à 114 en 2018.

Ces résiliations sont, dans la plupart des cas, occasionnées par la fin des activités touristiques des associations, voire la dissolution de quelques-unes.

Le niveau des volumes d'affaires des activités déclaré par les associations ne cesse de progresser avec un total de 5.638.343 € contre 4.332.592 € en 2017 (+ 1 306 751 €). Par ailleurs, nous devons, dans les premières semaines de l'année 2019, transformer la vingtaine de demandes d'extension d'immatriculation que la Chambre des associations a reçue en 2018, dont 5 en décembre dernier.

En ce qui concerne la répartition géographique, le nombre d'associations bénéficiaires de l'extension d'immatriculation non franciliens est encore en progression. Les associations originaires d'Ile-de-France ne sont plus que 35, soit 8 de moins qu'en 2017. La présence d'associations dans les autres régions françaises (dont 5 dans les territoires d'Outre-mer) interpelle la Chambre des associations, qui s'est construite essentiellement en Ile-de-France, sur son rapport à l'adhérent et la participation de ces dizaines d'associations à la vie et l'activité de leur union. Au-delà des aspects géographiques, au 31 décembre 2018, le nombre d'associations bénéficiaires de l'extension de l'immatriculation représentait 67% de l'ensemble des 169 adhérents de la Chambre des associations.



Après les réunions organisées en Lorraine, en novembre 2016, et à Lyon en décembre 2017, la Chambre des associations devra, compte-tenu de cette situation, aller à nouveau, à la rencontre de ses associations adhérentes dans les différentes régions au cours de l'année 2019.

L'année 2018 a été également marquée par un certain nombre d'évolutions qui ont pesé (et pèsent encore) à la fois sur la gestion des dossiers d'extension d'immatriculation et sur la réglementation pour les associations qui organisent des activités touristiques :

- **La gestion des dossiers d'extension**

Comme nous l'avions annoncé dans le rapport d'activité de 2017, Groupama Assurance-Crédit & Caution est devenu, le 1^{er} janvier 2018, le nouveau garant de la Chambre des associations en remplacement du Fonds Mutuel de Solidarité de l'Union Nationale des Associations de Tourisme (FMS UNAT). La procédure retenue, dès janvier 2018, nous a permis, d'une part d'obtenir des décisions rapides pour toutes les demandes de garanties financières transmises et, d'autre part, de pouvoir accorder des extensions d'immatriculation avec plus de sécurité. Nous avons apprécié la compétence et la rigueur de nos interlocuteurs, même si le rejet de quelques renouvellements de garanties financières, du fait de la fragilité financière de certaines associations, nous a contraints à prononcer des résiliations de la convention d'extension d'immatriculation pour 2019.

- **Les évolutions de la réglementation**

La transposition en droit français, par ordonnance du 20 décembre 2017, d'une Directive européenne relative aux voyages et aux prestations de voyage liées, a modifié de nombreux articles du Code du tourisme, applicables à compter du 1^{er} juillet 2018. Ces modifications, si elles n'ont pas une incidence importante sur la définition des activités touristiques soumises à l'immatriculation, risquent de bouleverser les pratiques des associations qui organisent des séjours à forfait, pour l'essentiel. En effet, de nouvelles règles s'imposent en matière d'informations précontractuelles et contractuelles en direction des voyageurs telles que :

- Avant la conclusion du contrat avec le voyageur : le contenu détaillé des séjours et voyages (transport, hébergement, restauration, visites et excursions, l'adaptation aux personnes à mobilité réduite, les tarifs et modes de paiement, les conditions d'annulation, etc.)
- Au moment de la conclusion du contrat : la reprise des informations ci-dessus et en plus les coordonnées du garant financier, de l'organisateur du voyage et ses responsabilités dans la bonne exécution du voyage ou du séjour (et les règles de dédommagement), la gestion des mineurs non accompagnés, le traitement des plaintes et les coordonnées du médiateur du tourisme, la cession du contrat par le voyageur, les conditions d'annulation, etc.

La plupart des associations bénéficiaires de l'extension de l'immatriculation doit pouvoir être aidée par la Chambre des associations pour intégrer, dans la gestion des voyages et séjours qu'elles organisent, ces éléments d'informations ainsi que dans la rédaction de contrat, de Conditions Générales de Vente (CGV).

INFORMATION & ACCOMPAGNEMENT

A travers ces actions, nos objectifs sont de :

- Soutenir la création et le fonctionnement d'associations
- Valoriser l'engagement associatif en tant que bénévole, volontaire, étudiant, salarié, ...

Elles sont orientées en direction de :

- Porteurs de projets associatifs : création d'association, montage de projets au sein d'associations
- Acteurs associatifs : bénévoles, dirigeants, volontaires et salariés
- Acteurs du soutien à la vie associative : collectivités, organismes publics (universités, ...), groupements d'associations, ...

Les actions d'information et d'accompagnement sont menées de différentes manières en fonction de la disponibilité ou de la localisation des associations et de nos intervenants :

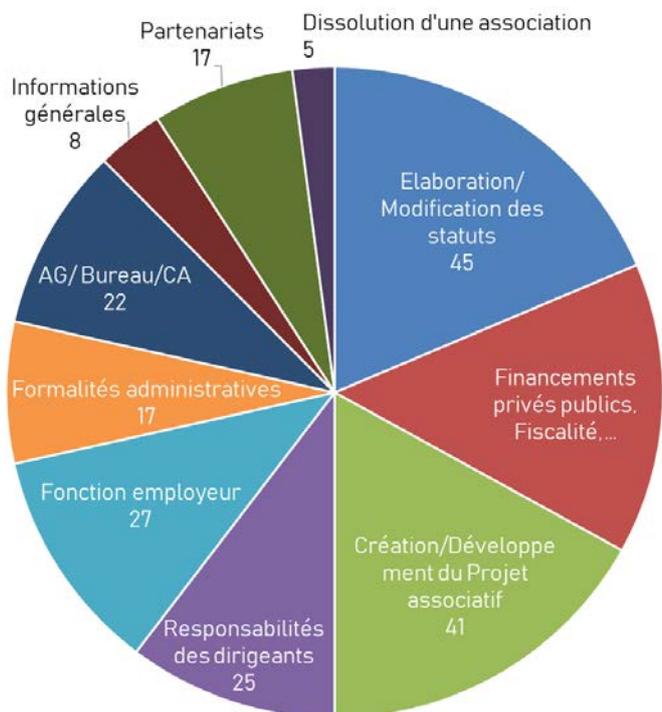
- Entretiens en face à face individuels ou collectifs, menés dans nos locaux ou ceux des bénéficiaires
- A distance : par téléphone, email ou visioconférence

 **242 actions**
 **140 heures**
 **135 bénéficiaires**

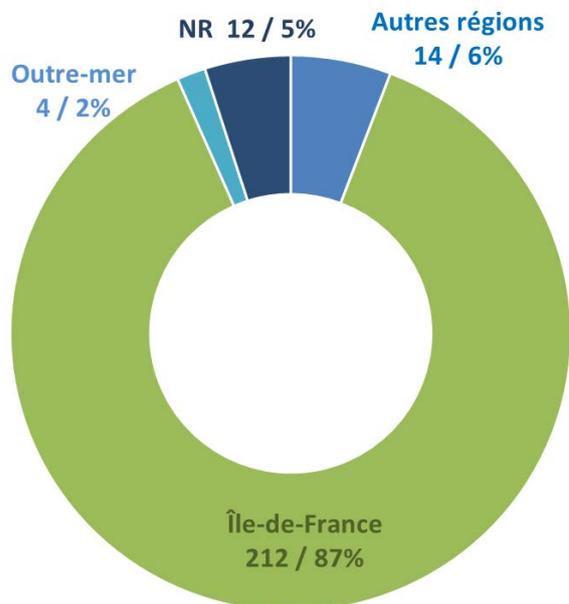
242 actions ont été menées contre 365 en 2017 (soit une diminution de 33%). Or, on observe que la part d'interventions à distance est passée de 48% en 2017 à 71% cette année.

L'inaccessibilité à nos locaux de mai (préparation du déménagement) à septembre en est la cause principale.

Thématiques d'intervention



Répartition géographique



OUTILS D'ACCOMPAGNEMENT

POINT D'APPUI AU NUMERIQUE ASSOCIATIF (PANA)

HelloAsso, le Mouvement Associatif et la Fonda ont créé le plan national de formation au numérique avec le déploiement du label PANA. La Chambre des associations, suite à sa participation aux Universités d'été HelloAsso au mois de juin 2018, a obtenu le label et intégré la cartographie des acteurs de **l'accompagnement à la transition numérique des associations**.

Elle apporte au réseau ses compétences en matière d'information, d'animation collective et oriente vers les acteurs pertinents en fonction des difficultés auxquelles sont confrontées les associations.

En 2018, **2 actions d'information sur la protection des données personnelles & RGPD** ont été animées au Havre (76) et à Massy (91).

P.A.N.A

Le plan national de formation au numérique dédié au secteur associatif est un programme créé et déployé par HelloAsso et différents partenaires sur tout le territoire français pour permettre aux associations et acteurs de l'accompagnement associatif une bonne prise en main des nouveaux outils d'internet pour faciliter la gestion et le déploiement de leurs activités (collaboration interne, communication digitale, gestion des données en ligne, financement participatif, mobilisation...) <https://pana.helloasso.com>

Devenez acteur de la transition numérique du monde associatif

Obtenez le label Point d'Appui au Numérique Associatif et intégrez la cartographie des acteurs qui accompagnent la transition numérique des associations partout en France.

- Vous êtes cartographié parmi l'ensemble des PANA et visible auprès de toutes les associations françaises
- Vous rejoignez une communauté d'échange multi-réseaux
- Pour monter en compétence sur le sujet, participez aux journées de formation dans votre territoire afin d'obtenir le label

Devenir PANA



LES FICHES EXPERIENCES

Membre du réseau « **Vivre Ensemble en République** », porté par la Direction Départementale Interministérielle de la Cohésion Sociale (DDICS) du Val-de-Marne, la Chambre des associations est restée engagée, en 2018, en faveur du soutien aux associations souhaitant mettre en place des projets et des modes de gouvernance en faveur du « **Vivre ensemble** ».

Un groupe de 4 étudiantes de la Licence professionnelle Intervention sociale de l'UPEC (Université Paris Est de Créteil) a été accueilli dans nos locaux 3 jours par semaine durant tout le mois de janvier.

Elles avaient pour mission la production de fiches-expériences permettant de rendre visible les expériences et compétences d'associations auprès d'autres associations, de porteurs de projets, de collectivités, ...

Elles ont pris en charge le ciblage des associations les prises de rendez-vous et conduite d'entretiens ainsi que l'édition de 10 fiches.

LA REVUE « ASSOCIATIONS MODE D'EMPLOI »

ASSOCIATIONS
mode d'emploi

Pour la 3^{ème} année consécutive, nos adhérents ont bénéficié, dans le cadre d'un partenariat avec l'éditeur de 2 numéros de la revue gratuits et d'une offre d'abonnement à tarif préférentiel.

FORMATIONS ET ANIMATIONS COLLECTIVES

L'EQUIPE

En 2015, suite à la parution du décret relatif à la qualité des actions de la formation professionnelle continue, la Chambre des associations a formalisé un cadre de formalisation de ses réflexions et pratiques en matière de formation. Un Comité de Pilotage de la Qualité de la formation a été constitué avec pour objectifs :

- Améliorer la qualité de nos actions de formation
- Optimiser le fonctionnement de notre organisme de formation

Afin de traduire d'un point de vue opérationnel les orientations du Comité de pilotage, l'activité Formation est mis en œuvre par :

- **La Référente pédagogique et Formatrice bénévole**
- **La Responsable Mission Projet et Coordinatrice salariée**
- **La Chargée de mission Projet et Formation salariée**

Auxquels se rajoutent pour l'année 2018 :

2 Formateurs occasionnels

- Thomas BILANGES Loi 1901, Fonctionnement des associations
- Frank MAURICETTE Méthodologie de projet

2 Formateurs prestataires

- Emilie YVART Méthodologie de collecte de fonds
- MyDaf Comptabilité des associations

LE CERTIFICAT DE FORMATION A LA GESTION ASSOCIATIVE (CFGGA)

Le CFGGA, instauré en 2008 par décret du ministère en charge de la Vie associative, est délivré aux personnes de 16 ans minimum, membres d'une association déclarée ayant suivi une formation théorique de 30 heures minimum et un stage pratique de 20 jours effectifs minimum dans une association déclarée.

La Chambre des associations s'est rapidement retrouvée confrontée à la nécessité d'élargir la liste des participants à ses sessions de formation. Les avantages d'une telle formation pour les porteurs de projets de création d'association étaient, pour nous qui les accompagnons, plus qu'évidents.

En lien avec la DDICS94, l'accueil a également été ouvert à des volontaires de service civique puis à des jeunes en insertion.

Plus qu'un simple dispensateur de formation, la Chambre des associations souhaite voir reconnu le CFGGA comme un outil facilitateur de l'engagement associatif et des parcours d'insertion professionnelle.

En 2015, nous avons également rencontré le Ministère en charge de la Vie associative pour présenter nos initiatives autour du CFGGA. Suite à cette rencontre un article avait été publié sur le site du Ministère portant sur la diversification des publics et usages du CFGGA. http://bit.ly/Cfga_CDA_MVA

En février 2018, nous avons été contactés par la DRJSCS d'Ile-de-France afin de participer à 2 rencontres avec les différents opérateurs du CFGGA du territoire. Nous avons pu échanger sur nos modalités d'action respectives : contenus, formateurs, validation des certificats, ...

Des pistes de travail commun sont ouvertes sur la promotion du CFGGA sur le territoire francilien avec l'appui de la DRJSCS IDF.

◆ LE FONDS POUR LE DEVELOPPEMENT DE LA VIE ASSOCIATIVE (FDVA)

Le FDVA est un dispositif financier de l'Etat, de soutien au développement de la vie associative qui se décline en deux axes :

- Formation des bénévoles
- Fonctionnement et soutien aux projets innovants des associations.

La Chambre des associations bénéficie d'un soutien sur les 2 axes.

Au titre de la formation, **3 actions de la Chambre des associations sont cofinancées :**

- 2 sessions de formation théorique de 30 heures (2x5journées) en vue de la validation du CFGGA
- 1 session de formation de 2 jours sur la Mobilisation des bénévoles

◆ SESSIONS CFGA 2018

Nos formations sont organisées à notre initiative ou dans le cadre de partenariats avec des associations, des collectivités territoriales ou des établissements d'enseignement supérieur.

7 sessions de formation pour la validation du CFGA ont été mises en place regroupant 98 participants :

- 2 avec le soutien du Fonds de Développement de la Vie Associative FDVA Ile-de-France
- 3 pour les Universités Paris Est Créteil, Paris 8 Vincennes -Saint-Denis et de l'Institut d'études politiques Sciences Po St Germain en Laye
- 1 animée pour les membres d'une association valdemarnaise
- 1 organisée sur nos fonds propres afin de répondre aux demandes d'inscription reçues

FORMATIONS VALEURS DE LA REPUBLIQUE ET LAÏCITE

Dans le cadre du suivi du déploiement du plan de formation Valeurs de la République et Laïcité en Ile de France animé par la DRJSCS IDF, Suzel CHASSEFEIRE, référente pédagogique bénévole est aussi formatrice habilitée.

Elle a coanimé 2 sessions de formation dont les objectifs pour les participants étaient de :

- Acquérir les repères historiques et les références juridiques de base sur les valeurs de la République et le principe de laïcité
- Confronter ses pratiques professionnelles aux apports des intervenants experts et à celles d'autres professionnels

Chaque session de formation dure 2 jours pour lesquels aucun frais d'inscription n'est demandé aux stagiaires, l'action bénéficie d'un financement de la DDICS94.

COLLECTIVITES TERRITORIALES

La Chambre des associations développe des actions en direction d'acteurs associatifs portées par des collectivités territoriales. En 2018, nous avons ainsi collaboré avec les villes du Havre (76), de Massy (91) et Vincennes (94) et la Communauté Communes du Pays de l'Ourcq (77)

Les formats varient du « café asso », en passant par des réunions d'information ou encore des formations.

On retrouve parmi les thèmes 2018 :

- Méthodologie de collecte de fonds
- Protection des données personnelles et informatiques
- Mobilisation Management des bénévoles
- Responsabilités dirigeants associatifs

UNIVERSITES

Les actions en direction des étudiants ont été maintenues en 2018 notamment la formation en vue la validation du CFGA dans les Universités Paris 8 et Créteil. Toujours avec l'Université de Créteil, nous assurons un cours de Méthodologie de projet et d'évaluation qui nous a permis de faire aux étudiants découvrir et participer à la vie de la Ressourcerie La Mine à Arcueil (94).

L'année marque également la fin du partenariat avec Sciences Po St Germain en Laye sur l'accompagnement de projets associatifs étudiants. Cela s'explique par la modification de la maquette des cours dispensés aux étudiants : notre cours a fait l'objet d'une fusion avec un autre.

AUTRES INTERVENTIONS

En direction d'agents et d'élus de collectivités, nous avons assuré avec l'organisme de formation Dyad Académie 2 sessions de formation sur « L'évaluation l'action associative ».

Dans le cadre de nos rencontres avec la DRJSCS IDF sur le CFGA, nous avons été invités par le Secours populaire Français national à animer une journée de formations sur la loi 1901 et la liberté associative en direction de leurs dirigeants associatifs locaux.

FDVA "FONCTIONNEMENT – INNOVATION"

En 2018, le FDVA (Fonds pour le développement de la vie associative) est renforcé dans son rôle de soutien au développement de la vie associative. En plus du volet "Formation des bénévoles" (dont l'appel à projets 2018 est clos), ce fonds de l'état peut financer dorénavant le fonctionnement ou les projets innovants des associations. Ce financement s'adresse essentiellement aux petites et moyennes associations, tous secteurs confondus (y compris associations sportives). Source : <https://www.associations.gouv.fr/aapFDVA.html>

La Chambre des associations a obtenu un financement en 2018 pour la mise en place du **projet « Bénévolat de compétences – Gouvernance des associations »** qui a pour objectif de structurer et pérenniser l'offre d'accompagnement de la Chambre des associations.

Afin d'apporter des réponses aux acteurs du monde associatif, nous nous appuyons sur des intervenants salariés et bénévoles (en fonction des thématiques et disponibilités de chacun). Ce sont des personnes ressources. Leurs connaissances des associations, de leur environnement et de leurs modes d'organisation ont été acquises en majeure partie par l'expérience, le questionnement et la recherche de réponses auprès d'autres intervenants et dispositifs qualifiés et reconnus.

C'est donc autour des besoins de nos bénéficiaires que nous avons opéré notre montée en compétences.

Le renouvellement, à un rythme plus ou moins soutenu, de nos équipes est un frein au maintien de la qualité et de la réactivité nécessaires dans le cadre de nos activités.

Dans la réflexion sur la mobilisation de nouveaux intervenants, le bénévolat nous a semblé être la ressource la plus pertinente de par notre modèle socioéconomique et la dimension humaine forte de l'accompagnement.

La mise en œuvre du projet prévoit le recours à des méthodes privilégiant l'expérimentation :

- Observation, coanimation et analyse d'actions d'accompagnement en direction d'associations rencontrant des problématiques de Gouvernance
- Ateliers « Cas pratiques » animés par des experts du monde associatif
- Participation à des événements organisés par des organismes de soutien à la vie associative et permettant la réflexion autour de la notion de gouvernance
- Ateliers de valorisation des compétences acquises durant le parcours des bénévoles

La mise en œuvre du projet nécessite l'intervention d'un salarié référent technique, d'un volontaire de service, de la référente pédagogique bénévole et d'intervenants experts du monde associatif.

2 ÉVÉNEMENTS EN 2018

Les Relations entre Associations, Universités & Etudiants

Comment accueillir des étudiants dans son association ?

**Mer. 5 déc.
2018
14H - 17H**

Université Paris Est Créteil
80 Avenue du Général de
Gaulle - Créteil

Inscription gratuite et
obligatoire :
http://bit.ly/Cda_RAUE18

**Ateliers
Animations
Ressources**

Initiatives et dispositifs d'accueil
d'étudiants dans des associations et
structures de l'ESS

Un événement organisé par

Les étudiants de la Licence 3
Intervention Sociale Insertion
Formation de l'UFR SESS UPEC



Rencontres Associations, Universités & Etudiants

Dans le cadre de notre cours de Méthodologie de projet d'évaluation avec les étudiants de la Licence 3 Sciences de l'éducation parcours Intervention sociale et insertion formation de l'UPEC

Un événement pour contribuer au développement des relations associations universités et favoriser la mise en relation entre associations, universités et étudiants

Avec la participation de l'UPEC, des associations Lumière et Liberté, Pôle des Navigateurs, PEP 94, Animafac, la Mission Locale de Maisons-Alfort ...

SPEED-MEETING

FINANCE SOLIDAIRE POUR CRÉER VOTRE ENTREPRISE

Rencontres et temps d'échange pour les porteurs de projets avec les acteurs de la finance solidaire et de l'accompagnement de projets. **14 H A 17 H**

Inscription hannah.taib@vmapi.org ou
coordination@cigales-idf.asso.fr

**Salle Le Royal • 13 avenue Anatole France
Choisy-le-Roi**

MER 7 NOV

Speed Meeting Finance solidaire

Sollicités par l'association des CIGALES d'Ile-de-France et Val-de-Marne Actif pour l'Initiative pour l'organisation d'une rencontre sous format de speed-meeting entre porteurs de projets, acteurs de la finance solidaire et de l'accompagnement de projets de l'Économie Sociale et Solidaire.

La NEF, l'URSCOP, Coopaname, le DLA94, Proj'aide, Espace pour entreprendre, ... ont également pris part à l'organisation de cet événement

NOUS Y AVONS ASSISTÉ



Direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative



UNIVERSITÉ DE PROSPECTIVE
22 et 23 mars 2018

Halle Pajol - Paris

Un événement de



en partenariat avec



Médias partenaires



COPEM
Solutions de gestion
du document et de la
dématérialisation

ADDES
ASSOCIATION POUR LE DÉVELOPPEMENT
DES DONNÉES SUR L'ÉCONOMIE SOCIALE
28^{ème} Colloque de l'ADDES « Gouvernance et
ESS : diversités, expérimentations et défis »



VAL de MARNE
Conseil général
Remise des Prix ESS
Hôtel du Département
05 fév. 2018



formation des bénévoles

PRÉSENTATION DE LA PLATEFORME E-LEARNING

DE FORMATION DES BÉNÉVOLES



cress

Chambre Régionale
de l'Économie Sociale
et Solidaire Ile-de-France

LES FINANCES DE LA CHAMBRE DES ASSOCIATIONS

En 2018, la Chambre des associations tient particulièrement à adresser ses remerciements à la Trésorière Françoise KERRELS qui a pris ses fonctions suite à l'AG.

Sa très grande implication et son souci de la précision sont précieux. Elle a effectué une plongée remarquable dans les comptes de la Chambre des associations et a permis un suivi au jour le jour tout du long de 2018 qui a été plus que précieux. Elle entretient d'excellentes relations avec nos partenaires financiers comme le Crédit Mutuel.

Nous rappelons qu'à la demande de Groupama Assurance-Crédit & Caution, qui nous accorde sa garantie financière dans le cadre de l'Immatriculation tourisme, les comptes de la Chambre des associations doivent être validés, tous les ans, par un cabinet d'expertise comptable. Cette mission a été à nouveau confiée à la COFREC.

CLOTURE DES COMPTES 2018

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2018 12			Exercice N-1 31/12/2017 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de recherche et de développement						
	Concessions, Brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques Matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles						
	Immobilisations en cours						
Avances et acomptes							
Immobilisations financières (2)							
Participations mises en équivalence							
Autres participations							
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres immobilisations financières				5 606	5 606	100.00	
Total I				5 606	5 606	100.00	
Comptes de liaison							
Total II							
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Créances usagers et comptes rattachés	10 445		10 445	8 718	1 728	19.82
	Autres créances						
Valeurs mobilières de placement	20		20	20			
Instruments de trésorerie							
Disponibilités	40 160		40 160	34 029	6 131	18.02	
Charges constatées d'avance (3)	600		600		600		
Total III	51 226		51 226	42 767	8 459	19.78	
Comptes de Régularisation	Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	51 226		51 226	48 373	2 853	5.90	

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

Attestation de présentation des comptes

COFREC

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2018	Exercice N-1 31/12/2017	Ecart N / N-1	
		12	12	Euros	%
FONDS ASSOCIATIFS	Fonds propres				
	Fonds associatifs sans droit de reprise	3 955	3 955		
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves :				
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées	3 256	3 256		
	Autres réserves	2 785	2 729	56	2.05
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)	1 342	56	1 398	NS
	Autres fonds associatifs				
	Fonds associatifs avec droit de reprise :				
	Apports				
Legs et donations					
Résultats sous contrôle de tiers financeurs					
Ecarts de réévaluation					
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables					
Provisions réglementées					
Droit des propriétaires					
Total I	8 654	9 996	1 342	13.43	
	Total II				
PROVISIONS ET FONDS DÉDIÉS	Comptes de liaison				
	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement				
Fonds dédiés sur autres ressources	8 000		8 000		
Total III	8 000		8 000		
DETTES (1)	Emprunts obligataires				
	Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (2)	24 000	27 000	3 000	11.11
	Emprunts et dettes financières divers				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 363	2 368	1 005	42.43
	Dettes fiscales et sociales	7 002	9 008	2 006	22.27
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes				
Instrument de trésorerie					
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance	2 206		2 206	
	Total IV	34 572	38 376	3 805	9.91
	Ecarts de conversion passif (V)				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)		51 226	48 373	2 853	5.90

(1) Dont à plus d'un an
Dont à moins d'un an

32 365 38 376

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

Attestation de présentation des comptes

COFREC

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2018	12	31/12/2017	12	Euros	%
PRODUCTION VENDUE DE BIENS ET SERVICES	24 525		34 617		10 092	29.15
70610000 PREST SERVICES ANALYTIQUE	24 525		34 617		10 092	29.15
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	28 009		31 246		3 237	10.36
74100000 SUBVENTIONS REÇUES	28 009		31 246		3 237	10.36
REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS, TRANSFERTS DE CHARGES	290				290	
79100000 TRANSF CHARGES D'EXPLOITATION	290				290	
COTISATIONS	93 266		74 067		19 199	25.92
75600000 COTISATIONS ADHÉRENTS	3 670		4 700		1 030	21.91
75610000 COTISATIONS IMMAT	89 596		69 367		20 229	29.16
AUTRES PRODUITS	20		20			
75200000 DONS	20		20			
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	146 111		139 950		6 160	4.40
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	57 565		56 143		1 422	2.53
60410000 ACHATS PREST FONCTIONNEMENT	536		1 250		714	57.09
60420000 ACHATS PREST ANALYTIQUE	7 693		1 961		5 732	292.28
60630000 FOURNIT ENTRETIEN PETIT ÉQUIPT	370		97		273	283.13
60640000 FOURNITURES ADMINISTRATIVES	2 012		2 663		651	24.44
60641000 FOURN. ADMINISTR ANALYTIQUE			618		618	100.00
61100000 SOUSTRAITANCE GÉNÉRALE	1 350				1 350	
61250000 CRÉDITBAIL IMMOBILIER	1 347		1 490		143	9.60
61321000 LOCATIONS ANALYTIQUE	2 050		2 005		45	2.24
61350000 LOCATIONS MOBILIÈRES	46				46	
61400000 CHARGES LOCATIVES ET COPROPR.	801		800		1	0.13
61600000 PRIMES D'ASSURANCES	21 606		9 626		11 980	124.46
61610000 ASSURANCE RC	629		440		189	42.85
61810000 DOCUMENTATION GÉNÉRALE	79				79	
61851000 FRAIS DE SÉMINAIRES, FORM ANAL			478		478	100.00
62261000 HONORAIRES ANALYTIQUE	9 583		7 621		1 963	25.75
62262000 HONORAIRES FORMATEURS	1 189		583		606	104.07
62310000 ANNONCES ET INSERTIONS			120		120	100.00
62360000 CATALOGUES ET IMPRIMÉS			230		230	100.00
62370000 PUBLICATIONS	264		66		198	300.53
62380000 DIVERS-POURBOIRES,DONS COURANT	289				289	
62500000 DÉPLACEMENTS,MISSION RÉCEPTION	798		763		35	4.62
62500100 DÉPL., MISSIONS, RECEPTION ANAL	2 114		9 929		7 815	78.71
62570000 RÉCEPTIONS	2 122		743		1 379	185.52
62600000 FRAIS POSTAUX ET DE TÉLÉCOMM.	1 628		1 837		209	11.37
62600100 FRAIS POSTAUX IMMAT ANALYTIQUE	376		73		303	415.76
62780000 AUT FRAIS ET COMM PRESTAT SERV	128		152		24	15.71
62811000 COTISATION - UNAT IDF	143		724		581	80.25
62812000 UNAT FONDS MUTUEL DE SOLIDARIT	411		11 876		11 465	96.54
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	300		402		102	25.37
63330000 FORMAT PROFESSIONNELLE CONTINU	300		402		102	25.37
SALAIRES ET TRAITEMENTS	60 422		73 354		12 932	17.63
64110000 SALAIRES, APPOINTEMENTS	58 627		71 691		13 065	18.22
64111000 SAL ET APPOINT ANALYTIQUE	1 396		1 200		195	16.26
64140000 INDEMNITÉS ET AVANTAGES DIVERS	400		463		63	13.56

Attestation de présentation des comptes

COFREC

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2018	12	31/12/2017	12	Euros	%
CHARGES SOCIALES		16 069		21 873	5 803	26.53
64500000 CHGE SÉCURITÉ SOCIALE,PRÉVOY		15 272		20 944	5 673	27.08
64511000 CHARGES SOCIALES ANALYTIQUE		576		273	304	111.32
64750000 MÉDECINE DU TRAVAIL, PHARMACIE		221		656	434	66.25
AUTRES CHARGES				500	500	100.00
65440000 CRÉANCES EXERCICES ANTÉRIEURS				500	500	100.00
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION		134 356		152 272	17 916	11.77
RESULTAT D'EXPLOITATION		11 754		12 322	24 076	195.40
PRODUITS FINANCIERS DE PARTICIPATIONS		178		174	5	2.66
76100000 PRODUITS DE PARTICIPATIONS		178		174	5	2.66
AUTRES INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES				720	720	100.00
76500000 ESCOMPTES OBTENUS				720	720	100.00
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS		178		894	715	80.04
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES		540		1 200	660	55.00
66111000 INTERETS EMPRUNTS ANALYTIQUE		540		1 200	660	55.00
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES		540		1 200	660	55.00
RESULTAT FINANCIER		362		306	55	18.08
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		11 393		12 628	24 021	190.22
PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATIONS DE GESTION		15		564	549	97.34
77180000 AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS		15		564	549	97.34
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS		15		564	549	97.34
CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPERATIONS DE GESTION		4 750		80	4 670	NS
67180000 AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLE		4 750		80	4 670	NS
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES		4 750		80	4 670	NS
RESULTAT EXCEPTIONNEL		4 735		484	5 219	NS
TOTAL PRODUITS		146 304		141 408	4 896	3.46
TOTAL DES CHARGES		139 646		153 552	13 906	9.06
SOLDE INTERMEDIAIRE		6 658		12 144	18 802	154.82
REPORT DES RESSOURCES NON UTILISEES DES EXERCICES ANTERIEURS				12 200	12 200	100.00
78900000 REPORT DES RESSOURCES EXERC AN				12 200	12 200	100.00
ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTEES		8 000			8 000	
68940000 ENGAGEMENTS FONDS DÉDIÉS		8 000			8 000	

Attestation de présentation des comptes

COFREC

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux dispositions du règlement ANC 2014-03 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Prêts, autres immobilisations financières	5 606		
TOTAL	5 606		
TOTAL GENERAL	5 606		

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Prêts, autres immobilisations financières		5 606		
TOTAL		5 606		
TOTAL GENERAL		5 606		

Remboursement du fonds de réserve de l'UNAT.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Tableau des variations des fonds associatifs

Nature des provisions et des réserves	Montant début d'exercice	Affectation résultats et retraitement	Dotation exercice	Reprise exercice	Montant fin exercice
Fonds propres					
Fonds associatifs sans droit de reprise	3 955				3 955
Réserves :					
Autres réserves	3 256				3 256
Report à nouveau	2 729		56	0	2 785
RESULTAT DE L'EXERCICE	56	1 398			1 342
Autres fonds associatifs					
Fonds associatifs avec droit de reprise : Provisions réglementées					
TOTAL I	9 996	1 398	56	0	8 654

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Clients douteux ou litigieux	3 750	3 750	
Autres créances clients	6 695	6 695	
Charges constatées d'avance	600	600	
TOTAL	11 045	11 045	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	24 000	3 000	12 000	9 000
Fournisseurs et comptes rattachés	1 363	1 363		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	7 002	7 002		
Produits constatés d'avance	2 206	2 206		
TOTAL	34 572	13 572	12 000	9 000
Emprunts remboursés en cours d'exercice	3 000			

Tableau de suivi des fonds dédiés

Ressources	Montant initial	Fonds à engager au début de l'exercice	Utilisation en cours d'exercice	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées	Fonds restant engager en fin d'exercice
		A	B	C	D = A -B +C
Projet associatif "VRL"				3 000	3 000
Projet associatif				5 000	5 000
TOTAL				8 000	8 000

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

BUDGET PREVISIONNEL 2019

Vous trouverez ci-après le budget prévisionnel pour l'exercice du 1^{er} janvier au 31 décembre 2019. Il sera présenté, pour adoption, au cours de l'Assemblée Générale.

Nous rappelons qu'à la demande de Groupama Assurance-Crédit & Caution, qui nous accorde sa garantie financière dans le cadre de l'Immatriculation tourisme, les comptes de la Chambre des associations doivent être présentés, tous les ans, par un cabinet d'expertise comptable. Cette mission a été à nouveau confiée à la COFREC.

CHARGES	MONTANT	PRODUITS	MONTANT
60 - Achats		70 - Prestations de services	
Achats études et prestations services	2 500	Prestation de services Formation	43 000
Fourniture d'entretien et de petit équipement	100		
Fournitures administratives et de photocopies	2 000		
TOTAL	4 600	Prestation de services Accompagnement	3 000
61 - Services extérieurs		TOTAL	46 000
Location photocopieur	1 500		
Location immobilier CDA	8 000	74 - Subventions d'exploitation	
Locations de salle	3 000		
Charges Locatives	1 200	Régions : FDVA autre	7 000
Assurances RC	700	FDVA CFGA	7 200
Assurances Tourisme	10 000	Département(s) : DDCIS 94	7 000
Assurances GROUPAMA	10 000		
Documentation général	450		
TOTAL	34 850	DRJSCS IDF DDICS94 FDVA innovation	7 000
62 - Autres services extérieur			
Honoraires Expert comptable	1 680		
Honoraires conseil	1 500	FONJEP	14 330
Honoraires Prestation Formation / Accompagnement	8 000		
Honoraires Prestation Gestion immatriculation	8 500		
Manifestations Fonctionnement	600		
Compulsion : Maintenance Site Internet	1 500		
Compulsion : Communication, Newsletter	1 500		
Communication Publicité et publications	500	ASP Service civique	600
Déplacements, missions	5 000		
Réceptions et Assemblée Générale	1 500		
Frais postaux et de télécommunications	2 000	TOTAL	43 130
Services bancaires	200	75 - Autres produits	
Cotisations diverses CNEA UNAT	400		
TOTAL	32 880	Cotisations adhésions CDA94	6 000
63 - Impôts et taxes	-	Cotisations TOURISME	90 000
TOTAL	-		
64 - Charges de personnel			
Rémunération des personnels	69 000		
Charges sociales	43 000		
Autres charges de personnel : mutuelle, médecine du travail	800	TOTAL	96 000
TOTAL	112 800	78 - Produit financier	
65 - Autres charges de gestion courante	-		
		Autres produit financier	500
TOTAL		TOTAL	500
66 - Charges financières	500		
TOTAL	500		
TOTAL DES CHARGES	185 630	TOTAL DES PRODUITS	185 630
86 - Contributions volontaires en nature		87 - Contributions volontaires en nature	
Secours en nature	500	Bénévolat	18 500
Mise à disposition gratuite de biens et prestations	10 000	Prestation en nature	10 000
Personnel bénévole	18 500	Dons en nature	500
TOTAL	214 630	TOTAL	214 630

AG DU 25 FEVRIER 2017

La dernière Assemblée Générale de la Chambre des associations a eu lieu le samedi 17 mars 2018 au Carrefour des associations parisiennes à Paris dans le 12^{ème}

PROCES-VERBAL

En augmentation par rapport à l'assemblée générale du 25 février 2017, 80 associations étaient présentes ou représentées. Près de 40 personnes étaient physiquement présentes et ont activement participé aux travaux de cette AG. Les statuts de la Chambre des associations ne prévoyant pas de quorum pour les Assemblées Générales Ordinaires, celle-ci peut se tenir et délibérer valablement.

1. ACCUEIL DU PRESIDENT

En ouvrant la séance, le Président tient à remercier les responsables du Carrefour des Associations Parisiennes (CAP) d'avoir bien voulu accueillir l'AG la Chambre des associations dans ce haut-lieu de la vie associative de Paris qui, de 1859 à 1969, abritait la Gare de Reuilly. Il remercie, également, les représentants d'associations présents et, en particuliers, les responsables des associations qui ont rejoints récemment la Chambre des associations.

2. ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 25 FEVRIER 2017

Invités à se prononcer, les membres présents et représentés approuvent à l'unanimité le procès-verbal de l'Assemblée Générale du 25 février 2017.

3. PRESENTATION ET ADOPTION DU RAPPORT MORAL ET D'ACTIVITE DE 2017

Au nom du conseil d'administration, le Président commente le rapport moral et d'activité de 2017 qui a été transmis à l'ensemble des associations membres de la Chambre des associations. Pour commencer son propos, il souligne les résultats contrastés de l'union au cours de l'année écoulée. En effet, on constate à la fois :

- Une difficulté à mobiliser des bénévoles pour participer au fonctionnement de la Chambre des associations, mais pour autant un développement régulier du nombre d'adhérents et d'activités ;
- Une participation plus forte à nos Assemblées Générales, mais en même temps un nombre plus important d'associations adhérentes qui ne connaissent pas ou insuffisamment les réalisations de la Chambre des associations, surtout lorsqu'elles sont éloignées de l'Ile-de-France. A ce titre, il a été proposé à l'assemblée générale de se donner les moyens, en 2018, pour mieux associer l'ensemble des adhérents à la vie, aux activités et aux valeurs de la Chambre des associations.

Dans un second temps, après avoir rappelé les évolutions survenues parmi les salariées et l'implication toujours plus importante des membres du conseil d'administration, notamment par un fonctionnement plus important au sein du Bureau, le Président a souhaité mettre l'accent sur les points forts de l'activité de 2017 :

- Des initiatives permettant d'aller à la rencontre des associations adhérentes mais éloignées physiquement du siège de leur union (plus de 43%), notamment avec l'organisation d'une nouvelle réunion régionale en Auvergne-Rhône-Alpes ;
- De plus en plus d'associations et de porteurs de projet accueillis, aidés, conseillés, accompagnés sur de multiples thématiques et, plus particulièrement, sur l'organisation d'activité touristique, la création et le fonctionnement des associations, les responsabilités des dirigeants, les financements, la fonction d'employeur...
- Après avoir obtenu le référencement au Datadock, la réalisation d'actions de formation n'a cessé de progresser, avec plus de stagiaires, plus d'heures de formation et des thèmes répondant de mieux en mieux aux attentes des associations (management des bénévoles, évaluation des actions, la comptabilité, la laïcité et les valeurs de la République...) ;
- Malgré quelques relations difficiles avec le Fond Mutuel de Solidarité de l'UNAT, qui a souhaité mettre fin, en juin 2017, à la garantie financière qu'elle accordait à la Chambre des associations, l'attribution du nombre d'extension de l'immatriculation a connu une nouvelle progression en 2017, avec 115 associations bénéficiaires au 31/12/2017 ;

- Des outils d'information renouvelés avec la mise en ligne d'un nouveau site internet, la parution d'un nouveau Guide Pratique « Associations : penser son organisation » et aussi de Fiches expériences, particulièrement sur le « Vivre ensemble » dans le cadre du partenariat de la Chambre des associations avec la Direction Départementale Interministérielle de la Cohésion Sociale (DDICS) du Val-de-Marne. Débutée en 2016, de partenariat s'est poursuivi en 2017, notamment par l'animation de formations 'Valeurs de la République et laïcité » ;
- Enfin, la Chambre des associations a poursuivi le développement d'actions communes avec certains partenaires (VMAPI, UNAT Ile-de-France...). Le partenariat avec la MGEN est appelé à se développer, notamment par la mise à disposition des retraités bénévoles des associations membres de la Chambre des associations, d'une complémentaire santé adaptée à leurs niveaux de ressources et à leurs besoins en matière de santé.

Après échanges et réponses aux questions, les membres présents et représentés adoptent à l'unanimité ce rapport moral et d'activités.

4. RAPPORT FINANCIER 2017 ET BUDGET PREVISIONNEL 2018

CLOTURE DES COMPTES 2017

Le Président fait part aux associations présentes des difficultés rencontrées par la Chambre des associations concernant la réalisation de la clôture de l'exercice comptable de 2017. Il indique, avec regret, que le conseil d'administration et la trésorière ne sont pas en capacité de présenter cette clôture. En effet, après le départ inattendu de l'ancienne trésorière, en début d'année 2018, il a été constaté que les éléments comptables de 2017 étaient inexploitable, nous contraignant à saisir à nouveau l'ensemble des opérations de cet exercice. Ce qui ne permet pas d'inviter En conséquence, l'approbation des comptes 2017 par l'Assemblée Générale n'est pas envisageable à approuver ces comptes 2017.

L'échange qui a suivi cette déclaration intervention du Président a donné lieu à de la compréhension de la majorité des personnes présentes et à de l'étonnement pour d'autres qui ne comprennent pas que les responsables de la Chambre des associations n'aient pas été plus vigilants. Après avoir donné les explications complémentaires et présenter les excuses du Conseil d'Administration, le Président et la Trésorière demandent à l'Assemblée Générale de donner mandat au Conseil d'administration afin qu'il réalise la clôture de l'exercice comptable de 2017 et l'approuve après validation par l'expert-comptable. Les résultats ainsi obtenus seront ensuite transmis aux associations présentes et présentés lors de l'assemblée générale de 2019.

Invitées à se prononcer, les associations présentes et représentées acceptent, à la majorité des voix (quelques associations ayant souhaité s'abstenir, voire voter contre) la proposition du Conseil d'administration de la Chambre des associations.

BUDGET PREVISIONNEL 2018

A l'aide d'un graphique, la Trésorière commente le budget prévisionnel 2018 envoyé avec le rapport moral et d'activité et validé par le conseil d'administration. Equilibré à 195 703 €, ce budget 2018 est composé, pour l'essentiel (en dehors des contributions volontaires en nature, ou valorisation du bénévolat, pour 13%) :

- En charges : de dépenses diverses de fonctionnement (30%), de charges de personnel (54%), de charges financières (2%), de divers achats (1%) ;
- En produits : de contributions pour l'extension de l'immatriculation « Tourisme » (41%), de prestations de services (23%), de subventions diverses (21%) et de cotisations associatives (2%)

Pour permettre d'équilibrer ce budget et compte-tenu qu'aucune augmentation n'ait été effectuée ces dernières années, il est proposé une augmentation de la cotisation associative de 5 €, soit 30 € au 1^{er} janvier 2019, au lieu de 25 €.

Invitées à se prononcer, les associations présentes et représentées, à l'unanimité adoptent le budget prévisionnel 2018 présenté par la Trésorière et donnent leur accord pour l'augmentation proposée de la cotisation associative.

5. ELECTION DES CANDIDATS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Il est rappelé que l'article II du règlement intérieur de la Chambre des associations prévoit que les membres du conseil d'administration sont **élus pour trois ans et renouvelables par tiers tous les ans**. Après avoir remercié l'ensemble des administrateurs pour leur engagement au sein de l'association, le Président présente les candidats proposés à l'élection, à savoir :

- **Ariane CHARTIER**, de l'Université Inter Âge de Créteil et nouvelle candidate
- **Suzel CHASSEFEIRE** : Personne physique, administratrice sortante et à nouveau candidate
- **Françoise KERRELS-DUHAMEL** : de l'association « Séjours et Découvertes », administratrice sortante et à nouveau candidate
- **Marie-Sophie MORET** : de l'association « Collectif Résonance » et nouvelle candidate
- **Patrick PALUS**, de l'Association des Personnels de Signalisation Maritime (APSM-Pharbal), administrateur sortant et à nouveau candidat
- **Éric SEYDEN** : de l'association « Parlez Cité », administrateur sortant et à nouveau candidat

Aucun membre de l'assemblée générale ne demandant un vote à bulletin secret, le Président invite les associations présentes et représentées à se prononcer à main levée. Les six candidats ci-dessus sont élus à l'unanimité.